

des ouvriers qui s'y livrent. Les travaux des champs, malgré qu'en croient beaucoup de nos journaliers et de nos cultivateurs, ne sont pas payés aussi cher que les travaux des manufactures. On nous demande \$15 par mois avec la nourriture, ici, pour un emploi continu de plusieurs mois et \$18 sans nourriture. Or, nous voyons qu'aux Etats-Unis la moyenne des salaires payés cette année par les travaux des champs est de \$12.36 avec la nourriture et \$18.24 sans nourriture. On voit par ces chiffres que le salaire avec pension est moins cher là qu'ici et qu'il est à peu près le même sans pension.

Ceux donc qui iraient aux Etats-Unis dans l'idée qu'ils auront de meilleurs prix qu'ici pour les travaux de la ferme seraient trompés. Et, ceux qui demandent des prix fous ici pour rémunération de leur travail sur la terre, sous prétexte que ces prix sont ceux qu'ils peuvent avoir aux Etats-Unis, trompent les gens qui les emploient.

Quant à nous, cultivateur, en face de cette difficulté de se procurer la main-d'œuvre à des prix raisonnables, il nous faut travailler à simplifier la besogne autant que possible et à diminuer la main-d'œuvre sur la ferme. Faisons plus de foin, augmentons nos pâturages, et diminuons nos labours. Le développement que prend, ces années-ci, l'industrie laitière, nous permet d'entrer dans cette voie et de nous rendre, jusqu'à un certain point, indépendant des travailleurs irraisonnables, qui cherchent à nous pressurer.—J. C. CHAPPAIS.

M. Ed. A. Barnard ajoute en note à cet article que nous empruntons au *Journal d'agriculture illustré*, ce qui suit :

" Cette question est très importante. Aux excellents conseils que donne ici notre collaborateur M. Chappais, nous nous permettrons d'ajouter le suivant : Soyons justes. Il est impossible pour un pauvre homme de vivre sur le salaire qu'il peut gagner pendant 3 à 4 mois. Or, ce qui a chassé aux Etats-Unis un grand nombre de *journaliers* canadiens, c'est qu'ils ne trouvent pas dans nos campagnes un travail continu qui leur permette de donner l'indispensable à leur famille. Il y a peu de terres dans notre province qui ne pourraient pas employer un homme de plus à l'année, si les travaux étaient dirigés avec les connaissances nécessaires du métier et l'intelligence indispensable au succès dans tout métier et industrie. C'est là une question nationale qui mérite notre considération la plus sérieuse. "

Choses et autres.

Expositions agricoles et industrielles dans les Cantons de l'Est.—Ces expositions auront lieu aux dates suivantes :

L'association indépendante d'agriculture, à Coaticook, les 22 et 23 août.

L'association de bétail de Stanstead, à Stanstead Plain, les 29 et 30 août.

L'association d'agriculture des Cantons de l'Est, à Sherbrooke, les 4, 5 et 6 septembre.

La société d'agriculture du comté de Missisquoi, à Bedford, les 5 et 6 septembre.

Les sociétés d'agriculture et d'horticulture du comté de Brome, à Knowlton, les 11 et 12 septembre.

La société d'agriculture de Stanstead, à Ayer's Flatt, les 12 et 13 septembre.

La société d'agriculture du comté de Shefford, à Waterloo, les 13 et 14 septembre.

La société d'horticulture de Missisquoi, à Dunham, le 26 septembre.

La société d'agriculture du comté de Richmond, à Richmond, le 26 septembre.

La société d'agriculture du comté de Huntingdon, No. 1, à Huntingdon, les 13 et 14 septembre.

Expositions agricoles et industrielles dans les comtés de Témiscouata et Kamouraska.—Ces expositions auront lieu aux dates suivantes :

La société d'agriculture du comté de Témiscouata, à St Modeste, le 5 septembre.

La société d'agriculture du comté de Kamouraska, à St Paschal, le 11 octobre prochain.

Exposition provinciale de la Nouvelle-Ecosse.—Cette exposition aura lieu à Truro, le 24 septembre prochain. Il y aura \$7000 à distribuer en prix.

Sociétés d'agriculture aux Etats-Unis.—Aux Etats-Unis il y a plus de deux mille sociétés d'agriculture dont les bibliothèques réunies forment plus de 60,000 volumes et qui reçoivent quatre cents différentes publications agricoles.

L'élevage des chevaux dans le comté de Charlevoix.—La société d'agriculture No. 1 du comté de Charlevoix a fait l'acquisition d'un bien joli cheval reproducteur qui a été payé mille piastres. Ce cheval est en la possession de M. Alfred Couturier, de la Malbaie.

La société d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix est aussi devenue propriétaire d'un magnifique cheval qui a coûté mille piastres.

On voit que les cultivateurs font des efforts pour améliorer la race chevaline dans le comté de Charlevoix. C'est un exemple à suivre dans les autres comtés.

Nouvelle industrie à St Urbain, près de la Baie St Paul.—On va établir une fabrique de porcelaine en arrière de St Urbain, près de la Baie St Paul, où l'on a découvert une qualité d'argile très propre, d'après l'analyse qui en a été faite, à la fabrication de la poterie fine.

Domages causés par les sauterelles dans le comté de Berthier.—Plusieurs paroisses du comté de Berthier sont envahies par les sauterelles qui font des dommages considérables aux grains, aux betteraves, aux tabacs et aux oignons qu'elles mangent jusqu'à la racine. Des prières publiques et des processions se font presque partout pour conjurer ce fléau. On rapporte même de St Barthélemy et de St Cuthbert qu'il y a des pièces entières de grains dévorées par les sauterelles et qu'on ne récoltera absolument rien à ces endroits. Ce fléau se fait aussi sentir à Arthabaska où les sauterelles s'attaquent de préférence au blé ; elles coupent l'épi au sommet de la tige, le jettent par terre et là elles achèvent leur travail de destruction. Une grand'messe solennelle a été chantée dans cette paroisse pour demander à Dieu d'éloigner ce fléau.

Le commerce des bleuets aux Trois-Rivières.—Depuis une quinzaine de jours, les bateaux du soir prennent aux Trois-Rivières des charges considérables de bleuets en destination pour Montréal. Ce commerce qui paraît si peu important est profitable pour les cultivateurs et les commerçants, puisque l'année dernière, il s'est exporté pour \$13,000 de bleuets des côtes de Trois-Rivières et du comté de Champlain. Cette récolte est encore plus considérable au Lac St-Jean et Chicoutimi d'où il lui s'en fait une grande exportation.

RECETTES

Moyen de reconnaître l'âge et le sexe des œufs.

La méthode pour reconnaître l'âge des œufs ne peut demeurer indifférente, pas plus au commerçant qu'au consommateur. Le procédé qui suit est basé sur ce fait, qu'en vieillissant, l'œuf perd son poids par évaporation, tandis que le volume reste le même.

On fait dissoudre deux onces de sel de cuisine dans une chopine d'eau et on y plonge l'œuf. S'il va tout à fait au fond, il est tout frais pondu ; s'il est de la veille, il descend, mais ne va pas jusqu'au fond.

Si l'œuf a trois jours, il nagera dans le liquide, et s'il a plus que trois jours il flottera à la surface, et descendra plus ou moins, suivant qu'il dépassera cet âge de trois jours.